



Dernière étape avant l'irréparable. Jouy village ou Jouy banlieue ?

A la veille du vote du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU),
venez échanger avec les Amis de la Vallée de la Bièvre (AVB), Jouy Ecologie
et Bruno Millienne, conseiller régional d'Ile de France

Vendredi 27 janvier à 20 h 30
Salle du Vieux Marché
1^{er} étage

>>> À L'HEURE OÙ :

- La France se classe parmi les dix pays hébergeant le plus d'espèces animales et végétales en danger;*
- La France impose aux céréaliers de conserver des prairies pour sauvegarder la biodiversité et stocker le carbone,
- La région Ile de France prône de préserver les zones naturelles en centre-ville,
- La demande pour les produits frais locaux explose, exigeant de préserver les terres de qualité à proximité des lieux de consommation,
- Les initiatives citoyennes se multiplient pour trouver des solutions alternatives et durables,
- Le succès du film "Demain" illustre qu'il existe une demande extrêmement forte d'un développement attentif, respectueux des enjeux, notamment de la part des jeunes.

>>> À JOUY,

le PLU prévoit un Programme qui ignore pour l'essentiel tout ce contexte, malgré son habillage « vert ».

Ceci est particulièrement le cas au centre où le projet, vieux de plusieurs dizaines d'années, de concentrer des immeubles de logements ne répond plus du tout aux attentes et exigences de l'heure.

*(Outre-mer compris), selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

Les bonnes intentions affichées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, se trouvent-elles concrétisées dans le cadre de la révision du PLU ?

La municipalité annonce vouloir :

“renforcer la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers”,

“assurer le maintien de la biodiversité, les continuités écologiques”

“prendre en compte les risques, notamment d'inondation”

“aménager un espace d'animation et de rencontre

de tous les habitants “

“organiser “l'évolution de la ville sur la ville” par renouvellement dans les zones bâties, sans étalement urbain “,

“protéger la biodiversité reconnue... dans les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF de type 2)”,

“valoriser et ré-générer la biodiversité ordinaire ”

Mais concrètement, la réalité des propositions n'est pas en cohérence avec les intentions du PADD :

LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

■ ne préserve pas les richesses naturelles constituant notre bien commun, unique dans la proche banlieue,

■ condamne les espaces naturels, jardins, vues sur les coteaux, résultat de l'ouverture des possibilités de constructions permettant de remplacer une maison individuelle par un immeuble dans de nombreuses parcelles du centre,

■ fait disparaître le dernier espace naturel, au centre de Jouy : les terrains SNCF, zone non bâtie, espace de biodiversité, classé en ZNIEFF de type 2,

■ supprime la zone de continuité écologique constituée par ces terrains en fond de vallée.

■ sacrifie au centre de Jouy, de façon irrémédiable, le dernier site susceptible d'être un espace naturel de rencontre et d'animation.

■ congestionne le centre de Jouy par un accroissement massif du nombre de logements : l'objectif annoncé est la construction de 400 nouveaux logements, environ 1000 habitants de plus, l'équivalent de l'augmentation de la population sur les 40 dernières années (augmentation de 15%),

Une étude des AVB a déjà alerté sur ce sujet montrant que si les 9 villes de la vallée (classée) suivaient ce rythme, on construirait Bièvres tous les 10 ans.

VOUS AVEZ DIT “DÉVELOPPEMENT DURABLE ?”

Saturation des routes, autos envahissant les espaces par manque de parking, pollutions sonores, dégradation de la qualité de l'air, destruction des paysages et d'un cadre de vie apaisant, banalisation ? Les possibilités ouvertes

par les dispositions du nouveau PLU autorisent le doublement des constructions par rapport au PLU précédent. Les promoteurs ne s'y sont pas trompés qui s'intéressent de très près à tout terrain où il sera possible de bétonner !

Une municipalité qui n'apprend pas des erreurs antérieures !

Le PLU présenté par la municipalité est dans la continuité de l'ancien PLU qui avait pourtant suscité de vives oppositions : en 2010, plus de 1100 habitants de Jouy ont demandé l'organisation d'un référendum local sur le devenir de la zone SNCF. La municipalité, frileuse devant la volonté d'expression des Jovaciens et Jovaciennes, l'a refusé.

Cinq associations (Amis de la Vallée de la Bièvre, Jouy Ecologie, l'Association de Défense de l'Environnement de Jouy en Josas, Pour Jouy, Sauvegardons Jouy) se sont mobilisées pour informer les habitants sur le manque d'étude d'impact, les enjeux.

Ensemble, elles ont élaboré un projet alternatif sur cette zone, que la municipalité n'a pas voulu étudier.

Le projet municipal, situé en zone inondable, a dû être temporairement retiré tant que le Plan de Prévention des Risques d'Inondation n'était pas établi ...

Une opportunité unique de créer « Demain » un projet alternatif exemplaire, sur les terrains SNCF, un projet créant un espace de vie ouvert pour les Jovaciens, propice au bien-être des habitants. Un lieu de vie qui pourrait devenir le cœur de notre village. Bien d'autres exemples, en France ou à l'étranger, l'illustrent. Un lieu qui serait respectueux de la biodiversité et de notre patrimoine commun à transmettre aux générations futures.

L'enquête publique, sujet technique et difficile d'accès, se déroule du 16 janvier au 18 février inclus soit deux semaines pendant les congés scolaires...

**ALORS, NE TARDEZ PAS :
DÈS DEMAIN,
DONNEZ VOTRE AVIS DANS
LES CAHIERS D'ENQUÊTE PUBLIQUE.**

Vous trouverez des informations complémentaires sur les sites

de Jouy Ecologie : jouyecologie.jimdo.com

et des Amis de la Vallée de la Bièvre, AVB : avbnet.org